

## REUNION CONSEIL COMMUNAUTAIRE CCN.COMPTE RENDU.

MARDI 12 Mai 2015.18H.

### 1/POINT SUR PERSONNEL CCN.

Le Président et Martin Vadella présentent un organigramme du personnel validé par le comité technique paritaire auprès du centre de gestion départemental dont Mr LECCIA Jean Pierre assure la présidence. Au cours de la discussion il est acté le recrutement d'un surveillant à mi-temps ainsi que la mise à disposition gracieuse de trois agents de la mairie d'Oletta dans une optique de mutualisation de moyens. Ce recrutement n'ayant aucune incidence budgétaire vu le départ à la retraite d'un agent et le passage à mi-temps d'un autre.

### 2/Point d'étape sur les OM.

Les problèmes liés à la vétusté des camions perdurent et pénalisent la bonne marche des ramassages. Vu les nombreuses maladies le nettoyage des bacs n'a pu être fait et une solution sera trouvée prochainement.

Mr Vincenti évoque le problème du renouvellement des bacs, il lui est répondu que nous attendons toujours les notifications de la CTC qui nous permettront également de résoudre le problème du tri sélectif à Rutali .Nous diminuerons les points de collecte ce qui nous permettra d'affecter quelques bacs sur des points de collecte sous équipés.

Les retards dans le paiement de la redevance doivent pouvoir se résoudre par un travail de fond sur les adresses qui doit être effectué par chaque commune.

Un courrier sera envoyé à tous les redevables leur précisant le nouveau dispositif, une redéfinition des nouveaux points de collecte avec suppression de certains, la non augmentation pour 2015 de la redevance, un appel à cotisation en deux fois par an,etc.

Mr Casale évoque le problème des gravats et du placo, il lui est répondu que pour l'instant il n'est pas prévu de ramassage mais que cela devrait être résolu sous peu.

Mr Linale évoque une éventuelle mensualisation par prélèvement des redevances .Il faudra saisir la SITEC pour parler de la faisabilité de cette procédure.

### 3/Projets.

A/ Il est fait un point sur la convention cadre signée avec la DRAC pour la mise en œuvre du projet archéologique. Elle définira les relations nous liant à cette structure. Chaque opération fera l'objet d'une convention propre avec délais de réalisation et plan de financement.

Mr Vincenti précise que la CTC a fait déjà un inventaire sur les communes. Il lui est répondu que l'agent de la DRAC chargé des dossiers sera chargé de réaliser un inventaire des études déjà faites, cela rentrera dans le cadre de ses missions. L'atlas archéologique est un projet DRAC. Il est fait état de la très grande richesse archéologique de la région, ceci confirmé par Mr Léandri.

B/Le Nebbiu a été retenu sur un programme « Ruisseaux et rivières » qui s'inscrira en continuité avec le programme déjà en cours « Etudes et Chantiers » notamment sur l'Aliso.

C/Le Nebbiu a été également retenu sur un projet « Savoir »« Economie Bleue et Verte ».

D/Le projet Alzheimer avance et une communication sera faite bientôt à ce sujet.

E/ Le projet « IRC SUP AGRO » a bien avancé et le résultat des travaux des étudiants sera bientôt communiqué en accord avec les porteurs de projets retenus. L'AFP se réunira d'ailleurs le 13 05 2015 et les étudiants reviendront en Octobre 2015.

Mr Linale précise que les communes devront être très vigilantes par rapport au PADDUC et que des réunions communes pourraient même être envisagées. Nous essaierons de nous procurer les cartographies afin de les distribuer à tous.

4 : Point sur la Xilella Fastidiosa .Mr Popof oléiculteur à Santo Pietro fait une communication sur l'état de cette catastrophe économique et environnementale. Il souligne que si des mesures draconiennes ne sont pas prises de suite c'est la fin des oliveraies, des chânaies et autres. Le préfet a

pris un arrêté mais cela est insuffisant .Il propose aux communes de prendre des arrêtés demandant aux pouvoirs publics d'être intransigeant avec toute entrée de végétaux en corse. Bien que ceci soit très difficile à appliquer en pratique vu le manque de moyens. Il faut que les pépiniéristes produisent localement. Il est proposé et acté que la CCN à son tour prenne une telle délibération. Mr Vincenti propose plutôt avant que d'interdire totalement, que des certificats soient délivrés pour toute entrée de végétaux en corse. La CCN vote à l'unanimité des 20 présents et par solidarité pour une délibération plus radicale

5/Une présentation du site internet pour les élus est faite avec comme mot de passe cc.2006.nebbiu

6/Il est acté le recrutement d'un agent de surveillance pour le service des ordures ménagères. Tout comme Mr Muraccioli qui sera reclassé à mi-temps en « entretien des équipements sportifs ».

7/Mr Chiarelli demande que les gravats situés à quelques mètres de la recyclerie soient enlevés.

8/Le projet de budget de l'Office du Tourisme est présenté au conseil. Mr Vincenti demande qu'il soit noté qu'aucune embauche ne sera réalisée sauf d'éventuelles mises à disposition. Le Président précise que cela a déjà été souvent confirmé oralement au sein de cette assemblée, et surtout précisé lors des réunions et des comptes rendus écrits des 15/12/2014 et 27/06/2014.

#### 9/Questions diverses

Mr VINCENTI demande s'il y 'a des conteneurs disponibles. Il en faudrait une dizaine pour sa commune. Le Président et Mr Vadella annoncent qu'ils feront le maximum en rafferant ceux récupérés lors de la diminution des points de collecte.

Mr Chiarelli demande si les maires sont satisfaits de la brigade de gendarmerie de Murato car lui apparemment ne l'est pas. Peu d'écho trouvé auprès des autres élus.

## DELIBERATIONS :

17/2015 : Création poste emploi avenir : 18 Pour et 2 Abstentions : Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique

18/2015 : Recrutement agent contractuel : 18 Pour et 2 contre Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

19/2015 : Indemnité pour frais de transport aux agents non titulaires. 18 Pour et 2 Abstentions : Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

20/2015 : Convention avec DRAC, projet archéologique. Pour 18 et 2 Abstentions, MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

21/2015 : Recherche financement centre interprétation archéologique.

Pour 18 et 2 Abstentions. Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

22/2015 : Recherche financements pour acquisition matériel complémentaire pour recyclerie. Pour 18 et 2 Abstentions, Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

23/2015. Recherche financement camion benne OM. Pour : 20.

24/2015. Marché carburants : attribution VITO. Pour : 18 et 2 Abstentions. Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

25/2015. Retrait des délibérations 60/2014 et 61/2014 entachées d'illégalité, demande de Mr le préfet. Pour 18 et 2 Abstentions, Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

26/2015. Création office intercommunal du tourisme du Nebbiu. Pour 18 et 2 Contre. Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

27/2015. Désignation représentants comité directeur office du tourisme. Pour 18 et contre 2. Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

29/2015. Intégration CCN et office du tourisme au sein du pôle touristique Nord Corse. Pour 18 et 2 contre .Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

30/2015. Création deux emplois permanents adjoints techniques 2° classe. Pour 18 et Abstentions 2. Mrs MAROSELLI Dominique et LUCIANI Dominique.

31/2015.Attribution indemnité changement de résidence à la nouvelle  
attachée. Pour 18 et Abstentions 2.

La séance se termine à 20h30.